



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

FONDÉE LE 13 JUIN 1986 – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 28 OCTOBRE 2005

sous le haut patronage de
S.A.Eme Fra' Andrew Bertie †
Prince et LXXVIII^e Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

Siège social : 10, place des Victoires - 75002 Paris

Téléphone : 01.42.96.48.36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

Site : www.histoire-patrimoine-ordre-de-malte.com



SOMMAIRE DU BULLETIN N° 24

	Pages
<i>La papauté et les querelles récurrentes, souvent fratricides, qui opposaient les Hospitaliers aux Templiers</i>	
Alain Beltjens	4
Résumé en anglais	25
<i>Les origines du maître de l'hôpital Antoni de Fluvià - 1421-1437</i>	
Pierre Bonneaud	26
Résumé en anglais	30
<i>La commanderie de Saint-Jean de Latran et son environnement au XVIII^e siècle</i>	
Alain Blondy	31
Résumé en anglais	44
<i>Les fondements d'une guerre nouvelle : Rhodes et Otrante en 1480</i>	
Laurent Vissière	45
Résumé en anglais	59
<i>Notes sur l'iconographie de Rhodes au temps des chevaliers</i>	
<i>II. Le port et le palais des grands maîtres</i>	
Jean-Bernard de Vaivre	60
Résumé en anglais	74
<i>Visite de commanderies en Auvergne</i>	
Jean-Bernard de Vaivre	75



COTISATIONS POUR 2011

- Membres titulaires : 40 €
- Membres titulaires à vie : 400 €

**Illustration de la couverture :**

Face méridionale du mur d'escarpe de l'angle nord-ouest du boulevard élevé par le grand maître Antoni de Fluvià pour protéger ce secteur du palais magistral. Les origines de ce maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem sont traitées dans l'une des études de ce bulletin, l'aspect du palais y étant abordé dans un autre article (cl. JBV).

La Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte ne prend pas la responsabilité des opinions exprimées dans les écrits dont elle autorise l'insertion dans le bulletin.

LA PAPAUTÉ ET LES QUERELLES RÉCURRENTES, SOUVENT FRATRICIDES, QUI OPPOSAIENT LES HOSPITALIERS AUX TEMPLIERS

I.- La cause principale de ces querelles

L'histoire des croisades retentit des querelles récurrentes, souvent fratricides, qui opposaient les Hospitaliers aux Templiers dans le courant des XII^e et XIII^e siècles. La cause principale de ces querelles doit être recherchée dans la transformation progressive du but poursuivi par les premiers, à savoir l'hospitalité sous toutes ses formes, en une activité principalement militaire et accessoirement charitable. Il est clair que si les Hospitaliers s'en étaient tenus exclusivement à leur mission primitive, ils ne seraient pas entrés en concurrence avec les Templiers, dont la fonction était essentiellement militaire. Comme ces querelles menaçaient l'existence même des royaumes latins d'Orient, les papes mettront tout en œuvre pour tenter de les prévenir ou, à tout le moins, de les apaiser. Nous allons décrire, dans le paragraphe II.- qui suit, la transformation progressive d'une petite institution exclusivement hospitalière en un ordre principalement militaire et accessoirement charitable. Cette évolution s'est déroulée en six phases que nous allons examiner successivement :

1° Les débuts de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem ainsi que l'objectif poursuivi par ses fondateurs : l'accueil des pèlerins et des pauvres.

2° Le recrutement, sous le rectorat de l'Hospitalier Gérard, de mercenaires pour protéger les pèlerins chrétiens sur les routes de Terre sainte : les Hospitaliers mettent le doigt dans l'engrenage de la militarisation.

3° La coutume de Raymond du Puy : le recours aux armes, sous le magistère de ce maître, soit pour défendre les royaumes latins d'Orient contre l'Islam, soit lorsque l'étendard de la sainte Croix est déployé en vue d'assiéger une ville païenne.

4° L'entrée d'une nouvelle catégorie de religieux dans l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem sous le magistère de Gilbert d'Assailly : les frères d'armes.

5° La reconnaissance officielle, le 15 mai 1179, par le pape Alexandre III, lors du quatorzième renouvellement de la bulle *Quam amabilis Deo*, de ce que l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem est devenu un ordre militaire.

6° L'approbation, en 1203-1206, sous le magistère d'Alphonse de Portugal, par le chapitre général, des statuts de Margat, aux termes desquels l'Hôpital devient statutairement un ordre militaire.

Nous verrons apparaître, dans le paragraphe III.-, vers la fin du rectorat de l'Hospitalier Gérard, sur les chemins

de Terre sainte, une sorte de police de la route composée de quelques chevaliers qui seront connus, dès l'année 1125, sous le nom de Templiers. Au paragraphe IV.-, nous dirons quelques mots de la situation militaire de la Terre sainte, en 1177-1179, époque pendant laquelle les querelles entre les Templiers et les Hospitaliers commencent à s'envenimer. Dans un cinquième paragraphe, nous examinerons les deux versions, la longue et la courte, de la transaction intervenue, dans le courant du mois de février 1179, sous les auspices du pape Alexandre III, entre les Hospitaliers et les Templiers, ainsi que la bulle *Quanto religio vestra*, dans laquelle le même pape confirme, le 2 août 1179¹, la susdite transaction. Nous verrons enfin si celle-ci a pu mettre fin aux querelles entre les deux ordres.

II.- La transformation progressive de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en un ordre principalement militaire et accessoirement charitable

A.- Les débuts de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem ainsi que l'objectif poursuivi par ses fondateurs : l'accueil des pèlerins et des pauvres.

On se souviendra que les marchands d'Amalfi avaient créé à Jérusalem, au sud du Saint-Sépulcre et à un jet de pierre de celui-ci, entre 1063 et 1071, sous le règne du calife d'Égypte Al-Mostanser-Billah², une fondation comprenant un monastère de moines bénédictins dénommé Sainte-Marie Latine, une abbaye de bénédictines appelée Sainte-Marie-Madeleine ainsi qu'une chapelle et un *xenodochium* dédiés au bienheureux Jean Eleeymon, autrefois patriarche d'Alexandrie³. Le *xenodochium* ou hôpital était desservi par des hospitaliers qui

¹ Voyez la bulle *Quanto religio vestra* promulguée à Segni, le 2 août 1179, par le pape Alexandre III, *infra* dans le § V.-, C.- ainsi que sous la note 178.

² Calife fatimide d'Égypte, petit-fils d'Al-Hakem, il régna de 1036 à 1094.

³ Cf. Alain Beltjens, « Comment l'Hôpital de Jérusalem, une institution religieuse et hospitalière d'origine bourgeoise, a-t-il pu se transformer en un ordre militaire et accessoirement hospitalier ? », dans *Studi Melitensi* X, 2002, § I.- et § II.-, pp. 7 à 19. *Idem*, « Quelques précisions sur le berceau de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem », chapitre II, § IV.-, dans *Studi Melitensi*, XI, 2003, pp. 25 à 29.

accueillaien, hébergeaien, nourrissaien et protégeaien les pauvres et les chrétiens qui faisaient le pèlerinage de Jérusalem⁴. Recrutés parmi les bourgeois amalfitains, puis parmi les bourgeois latins, italiques ou lombards, ces hospitaliers étaient très probablement des oblats qui suivaient la Règle de saint Benoît et exécutaient leur mission sous les ordres des moines et de l'abbé de Sainte-Marie Latine⁵, auxquels Maurus « un noble home de Malfe⁶ » et d'autres marchands d'Amalfi adressaient chaque année des secours en argent. Le frère Gérard est le seul hospitalier d'avant les croisades dont le nom soit parvenu jusqu'à nous ; il n'était pas noble⁷, mais très probablement un bourgeois amalfitain⁸.

Le service des femmes et des enfants qui arrivaient à Jérusalem était assuré par les religieuses bénédictines du monastère de Sainte-Marie-Madeleine, connu sous le nom de Sainte-Marie-la-Petite à la fin du XI^e siècle. Le monastère des femmes recevait des secours en argent par l'intermédiaire de l'abbé de la Latine⁹ pour accomplir sa mission. L'abbesse Agnès est la seule hospitalière d'avant les croisades dont le nom soit parvenu jusqu'à nous ; elle était noble selon le sang et d'origine romaine et elle vécut encore quelques années après l'entrée des croisés dans Jérusalem¹⁰.

Dans les mois qui suivent le 22 juillet 1099, jour de l'installation de Godefroy de Bouillon à la tête de la ville de Jérusalem libérée, en qualité d'avoué du Saint-Sépulcre, le frère Gérard se sépare des moines de

Sainte-Marie Latine, réorganise le *xenodochium* amalfitain dont il est le premier recteur¹¹, poursuit sa mission d'accueil en faveur des pauvres et des pèlerins chrétiens, recrute du personnel, suscite de nombreux dons dans toute la chrétienté¹² et construit, grâce à ceux-ci, d'une part, une église en l'honneur de saint Jean-Baptiste au-dessus de celle édifiée au V^e Siècle par l'impératrice Eudocie¹³ et, d'autre part, un célèbre monastère dédié au même saint¹⁴. Il obtient d'abord du pape Pascal II, le 15 février 1113, par le truchement du privilège *Pie postulatio voluntatis*¹⁵, puis du pape Calixte II, le 19 juin 1119, par le truchement de la bulle *Ad hoc nos*¹⁶, la reconnaissance officielle de l'indépendance arrachée aux moines de Sainte-Marie Latine ainsi que divers privilèges, avantages et exemptions¹⁷. Ainsi naît, grâce à lui, un nouvel ordre religieux et hospitalier¹⁸.

⁴ Voyez Guillaume de Tyr, *Historia rerum in partibus Transmarinis gestarum, Liber I, caput X*, dans *Patrologiae cursus completus, Series Secunda*, J.P. MIGNE, tomes CCI, Petit-Montrouge, 1855, col. 226 : « [...] et juxta illud xenodochium, ubi erat oratorium modicum, in honore beati Joannis Eleymon Alexandrini patriarchae, ad curam abbatis praedicti monasterii respiciens, in quo hujusmodi miseris sic advenientibus, tam de monasterio quam de fidelium largitionibus, eis utcumque alimonia ministrabatur. » On peut également trouver le texte de Guillaume de Tyr dans *Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis*, tomes LXIII et LXIII A, édition critique par R.B.C. Huygens, Turnhout, 1986. Il existe certes quelques différences entre les deux éditions, mais, dans l'ensemble, les deux textes sont fort semblables comme c'est notamment le cas pour la citation ci-dessus figurant dans le tome LXIII, p. 123, lignes 23 à 27.

⁵ Voyez Guillaume de Tyr, *Historia rerum...*, Liber XVIII, caput V, chez Migne, dans *Patrologiae...*, tome CCI, col. 712 à 714 : « [...] et in xenodochio similiter repertus est quidam Geraldus, vir probatae conversationis, qui pauperibus in eodem loco tempore hostilitatis, de mandato abbatis et monachorum, multo tempore devote serviebat ». Cf. aussi *Corpus...*, Huygens, op. cit., tome LXIII A, p. 817, lignes 80 à 83 et Alain Beltjens, *Aux origines de l'ordre de Malte*, pp. 407 et 408.

⁶ En français : Amalfi. Cf. Chronique d'Aymé de Mont-Cassin, *L'Ystoire de li Normant et la chronique de Robert Viscart*, éd. Champollion-Figeac, Paris, 1835, in-8° (Société de l'Histoire de France), p. 231. Cf. aussi Alain Beltjens, *Aux origines de l'ordre de Malte*, Bruxelles, 1995, p. 431.

⁷ Alain Beltjens, *Aux origines de l'ordre de Malte*, pp. 112 à 118.

⁸ Alain Beltjens, *Aux origines de l'ordre de Malte*, pp. 105 à 111.

⁹ Autre appellation pour désigner le monastère de Sainte-Marie Latine.

¹⁰ Voyez Guillaume de Tyr, *Historia rerum...*, Liber XVIII, caput V, chez Migne, dans *Patrologiae...*, tome CCI, col. 712 à 714. Cf. aussi *Corpus...*, Huygens, op. cit., tome LXIII A, p. 817, lignes 74 à 80 et Alain Beltjens, *Aux origines de l'ordre de Malte*, p. 407.

¹¹ Comme l'a fait remarquer le professeur Hiestand (*Die Anfänge der Johanniter*, Sonderdruck aus Fleckenstein und Hellmann (Hrsg), *Die geistlichen Ritterorden Europas*, p. 41), le terme *institutor* est devenu, depuis le concile de Pavie en 850, une expression utilisée dans le droit ecclésiastique pour désigner celui qui organise et dirige, le premier, l'hôpital, plutôt que le *fundator*, à savoir le fondateur qui équipe l'hôpital. Voyez aussi Beltjens Alain, « Les privilèges concédés au XII^e siècle par les papes à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem ou comment une petite institution hospitalière s'est transformée, grâce à ces privilèges, en un ordre religieux puissant à vocation principalement militaire » in *Studi Melitensi XII*, 2004, chap. III, § I.-, A.-, notamment les notes 58 et 59 au bas de la page 123.

¹² Alain Beltjens, *Aux origines de l'ordre de Malte*, chap. IX, p. 205, note 1.

¹³ Alain Beltjens, *Quelques précisions sur le berceau de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem* in *Studi Melitensi XI*, 2003, chapitre III, § III.-, pp. 57 à 60.

¹⁴ Voyez les lignes 267 à 269 du récit de Soewulf dans *Peregrinationes tres. Saewulf, John of Würzburg, Theodericus*, éd. R.B.C. Huygens, *Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis CXXXIX*, Brepols, Turnhout, 1994, p. 67 : « Iuxta quam [= aecclesiam Sanctae Mariae quae vocatur 'Parva'] est hospitale, ubi monasterium habetur preclarum in honore Sancti Iohannis Baptistae dedicatum. » En français : « [...] Tout à côté [de l'église Sainte-Marie-la-Petite], s'élève l'Hôpital où se trouve un célèbre monastère dédié à saint Jean-Baptiste ». Cf. aussi Alain Beltjens, *Quelques précisions sur le berceau de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem* in *Studi Melitensi XI*, 2003, chapitre III, § I et § II.-, pp. 49 à 56.

¹⁵ Voyez ce privilège chez Beltjens Alain, « Les privilèges concédés au XII^e siècle... » in *Studi Melitensi XII*, 2004, chap. III, § I.-, A.- pp. 123 à 128.

¹⁶ Voyez cette bulle chez Beltjens Alain, « Les privilèges concédés au XII^e siècle... » in *Studi Melitensi XIII-XIV*, 2005-2006, chap. IV, § II.-, A.- pp. 8 à 15.

¹⁷ Beltjens Alain, « Les privilèges concédés au XII^e siècle... » in *Studi Melitensi XII*, 2004, chap. III, § I.-, A.- pp. 123 à 128 et § II.-, B.-, pp. 131 à 138.

¹⁸ Beltjens Alain, « Les privilèges concédés au XII^e siècle... » in *Studi Melitensi XII*, 2004, chap. III, § III.-,

B.-, 1.-, pp. 141 et 142. A cette époque, on utilisait, non pas le mot « ordre » pour qualifier l'Hôpital de Jérusalem, mais celui de « religion ». Cf. à cet égard *infra* § III.-, D.-, a.

LES ORIGINES DU MAÎTRE DE L'HÔPITAL

ANTONI DE FLUVIÀ

1421-1437

La version française de la Chronique des Maîtres de l'Hôpital, une suite de brèves notices biographiques, sans doute établies à des fins commémoratives et fréquemment reprises dans les manuscrits rassemblant les statuts, fait apparaître un certain étonnement au sein de l'Ordre au sujet de la carrière du Maître catalan Antoni de Fluvià, avant son élection comme maître¹. En effet, le libellé de la première phrase de la notice déclare: « Après fut Maistre Anthonie de fluvian qui oncques ne fut hors du couvent, ne neust commanderie, Excepte celle chippre qui tenait quant il fut eslu »². En effet, il était habituel que l'élection à la dignité suprême de l'Hôpital fût précédée d'une carrière marquée par l'octroi préalable de commanderies importantes puis par l'attribution de l'un des vingt-deux prieurés occidentaux de l'Ordre. Ainsi les deux prédécesseurs de Fluvià avaient été respectivement *Castellan de Amposta* (c'est-à-dire prieur d'Aragon) pour Juan Fernández de Heredia et prieur d'Aquitaine pour Philibert de Naillac. Ses deux successeurs immédiats, Jean de Lastic et Jacques de Milly étaient, pour leur part, prieurs d'Auvergne au moment de leur élection. C'est-à-dire que leur choix venait sanctionner une expérience de commandement dans une des importantes divisions administratives de l'Ordre en Occident.

Rien de tel ne s'était passé dans le cas de Fluvià. Une requête du roi d'Aragon Martin Ier adressée au maître de l'Hôpital, Naillac, en 1399 recommandait à l'attention de ce dernier le frère Antoni de Fluvià « lequel, à notre connaissance a servi, bien et loyalement, depuis douze ans au Couvent » et était considéré par le roi comme digne d'être promu à de meilleures fonctions et de recevoir une des premières commanderies vacantes dans la *Castellania de Amposta*³. Ce n'est pourtant qu'à partir de 1409 soit après 22 ans de présence à Rhodes que l'on voit Fluvià accéder à des dignités exercées au couvent ou dans l'archipel Rhodien. Il apparaît en effet alors comme lieutenant du commandeur de Cos et comme capitaine du Château Saint-Pierre, la place forte de l'Ordre, à peine construite à Bodrum en Anatolie⁴. Deux ans plus tard, en raison sans doute de son ancienneté au couvent,

il devint Drapier de l'Ordre, une dignité essentielle qui faisait de lui le premier des frères de la langue d'Espagne et l'un des sept baillis conventuels assistant au Conseil du maître⁵. Depuis 1409, le maître Philibert de Naillac s'était éloigné de Rhodes pour œuvrer en Occident à mettre un terme au long schisme pontifical; il joua alors un rôle important lors des conciles de Pise et de Constance avant de rentrer au couvent pour y présider le chapitre général de 1420. En son absence, le couvent fut administré par des lieutenants, successivement Hesson Schlegelholz, Luce de Vallins puis, à partir de 1419, par Antoni de Fluvià qui acquit alors certainement une très grande influence dans la conduite des affaires de l'Ordre. Ce n'est que quelques mois avant le début du chapitre que Naillac, sur le chemin du retour, lui accorda enfin sa première commanderie, Villel, dans la *Castellania de Amposta* en mai 1420, que Fluvià échangea ensuite pour celle sans doute plus lucrative d'Huesca *antica*⁶. Naillac lui attribua aussi en octobre 1420, certainement avec l'accord du chapitre, la prestigieuse grande commanderie de Chypre dont il n'eut guère le temps de prendre possession en raison de son élection comme maître après la mort de Naillac en mai 1421⁷.

Les raisons qui conduisirent au choix de Fluvià en dépit de son absence de carrière en Occident sont du domaine des supputations⁸. Sans doute, après 35 ans d'absence du Couvent de ses deux prédécesseurs, paraissait-il nécessaire de redonner aux dignitaires Hospitaliers de Rhodes plus d'importance dans le gouvernement de l'Ordre et pour cela de désigner le plus expérimenté d'entre eux. Peut-être aussi s'agissait-il de faire accéder au commandement suprême le représentant d'une des langues dites mineures, alors qu'à l'exception de Fernandez de Heredia, imposé par le pape, les Maîtres de Rhodes avaient toujours appartenu à l'une des trois langues françaises, celles de France, d'Auvergne et de Provence.

Que sait-on des origines familiales d'Antoni de Fluvià ? Ce n'est que par un lien assez tardif, tenu mais incontestable, que nous exposerons ensuite, qu'il est

¹ Anthony Luttrell, *The Town of Rhodes: 1306-1356*, Rhodes, 2003, p.187.

² Idem, *The Hospitallers of Rhodes and their Mediterranean World*, Aldershot, 1992, XI, p.113.

³ Arxiu de la Corona D'Aragó, Barcelone, (dorénavant ACA), Registres de Chancellerie (dorénavant ACA RC), 2171, fol.77v.

⁴ Archives of the Order of Malta, La Valette, (dorénavant AOM) Cod. 339 ff.230v-231v et 240v-241v.

⁵ AOM Cod. 339, fol 61v.

⁶ Il y avait en effet deux commanderies à Huesca celle dite Huesca antica qui avait été fondée par l'Hôpital et celle dite du Temple d'Huesca, reçue au titre du patrimoine des Templiers.

⁷ Joseph Delaville Le Roulx, *Les Hospitaliers à Rhodes jusqu'à la mort de Philibert de Naillac, 1310-1421*, Paris 1913, rééd. Londres 1974, p.321.

⁸ Pierre Bonneaud, *Le prieuré de Catalogne, le couvent de Rhodes et la couronne d'Aragon, 1415-1447*, Millau, 2004, p.135.

possible d'affirmer que le maître appartenait au lignage de chevaliers portant le même patronyme, documenté depuis le XI^e siècle dans l'Ouest de la Catalogne et plus particulièrement dans les régions de la Segarra, autour de la ville de Guissona, et de la Noguera⁹. Les Fluvià avaient été associés aux comtes d'Urgel et de Barcelone dans la Reconquête de ces contrées au cours du XII^e siècle et ils avaient reçu en récompense une trentaine de petites seigneuries, de châtelainies et de lieux éparpillés d'Est en Ouest, sur une cinquantaine de kilomètres entre Guissona et Os de Balaguer, sur le plateau pré pyrénéen. En 1172, Bernat de Fluvià décida dans son testament de répartir l'ensemble de son patrimoine, qui avait jusqu'alors constitué une unité, nominalement entre ses cinq fils mais en donnant en fait la part du lion à deux d'entre eux, Bernat qui reçut les biens situés à l'Est de l'ensemble, autour de Guissona, et Guillem qui rassembla les châteaux et seigneuries les plus à l'Ouest dans la région de la Noguera¹⁰.

Nous ne savons pratiquement rien sur les liens qui se maintinrent certainement entre ces deux branches sinon que les chevaliers et damoiseaux Fluvià, quelle que fût leur origine, recevaient leur sépulture au monastère des chanoines de l'Ordre des Prémontrés, à Bellpuig de les Avellanes, dans la Noguera¹¹. La fin du XIV^e siècle et la deuxième décennie du XV^e marquèrent le déclin des deux branches. Les Fluvià de Guissona, après avoir dû vendre plusieurs éléments de leur patrimoine, en liquidèrent le reste peu de temps après leur recueil comme héritière par Blanca de Fluvià, dernière descendante directe de cette ligne parentale. Blanca avait épousé aux alentours de 1380 Berenguer Sacosta, seigneur du château et des lieux peu importants de La Figuera et Mirambell, de qui elle eut un fils, Galceran, dit parfois de Fluvià, alias Sacosta¹². Les deux époux et leurs fils décidèrent ensuite de vendre leur seigneurie de Tapioles puis le château et le lieu de Fluvià, berceau du lignage, ainsi que la *cuadra* de Vilamur, reliquats du patrimoine familial en 1383 et 1389¹³.

La seconde branche du lignage, celle établie plus à l'Ouest, dans la Noguera, n'avait pas cédé aux mêmes tentations. En 1347, Bernat de Fluvià, seigneur d'Alberola et viguier d'Ager, avait épousé Milia de Sentmenat, *pubilla*, c'est-à-dire unique héritière des biens de Ramon de Sentmenat, descendant d'un lignage chevaleresque toujours prospère établi à Tortosa dans le Sud de la Catalogne, dont les membres étaient souvent les viguiers¹⁴. Ils avaient eu un fils dit dans les documents, Pere Ramon de Sentmenat alias de Fluvià, seigneur de la Torre de Fluvià, documenté entre 1362 et 1400, qui faisait partie comme écuyer de la Maison du Comte Pierre d'Urgel¹⁵. La première maison d'Urgel, auprès de qui avaient combattu les premiers chevaliers Fluvià, s'était éteinte en 1231 et son patrimoine, recueilli par les rois d'Aragon, avait ensuite été remis en apanage à des branches cadettes de la Couronne.

Nous avons connaissance de quatre enfants de Pere Ramon de Sentmenat alias de Fluvià, deux fils, Ramon Berenguer, aîné et héritier de son père, et Joan, ainsi que deux filles Elionor et Joana¹⁶. Ramon Berenguer, comme son père, faisait partie de la Maison du Comte d'Urgel et il était même devenu l'un des conseillers les plus proches du comte Jacques, successeur de Pierre à partir de 1408. Cette proximité entraîna la ruine des Fluvià à l'issue de la grave crise dynastique de la Couronne d'Aragon et des deux années de troubles, connus comme l'Interrègne, entre 1410 et 1412.

Le dernier descendant des comtes de Barcelone, également rois d'Aragon depuis 1137, Martin I^{er}, était demeuré sans descendance masculine après la mort de son fils unique, Martin le Jeune, en Sardaigne en 1409. Il n'avait pas désigné son successeur et sa mort en 1410 entraîna un long processus au cours duquel les *corts* de Catalogne et les assemblées similaires d'Aragon et de Valence, c'est-à-dire les trois royaumes ou principautés qui constituaient l'ossature de la Couronne d'Aragon, tentèrent de se mettre d'accord sur le choix d'un nouveau roi parmi les quatre candidats à la succession. Le comte

⁹ Eduardo Camps Cava, « Notas historicas de Guissona », *Ilerda*, N° XIV, 1950, pp.160-193.

¹⁰ Ibidem, pp.173-175.

¹¹ En effet, un des Fluvià de la branche de Guissona, Arnau Bernat, sollicita de l'évêque d'Urgel en 1337 l'autorisation d'être enterré dans la chapelle Sant Jordi de l'église de Guissona au lieu de recevoir sépulture à Bellpuig (Camps Cava, p.167).

¹² Arxiu de la Ciutat de Barcelona, Barcelone (dorénavant AHCB), *Papeles del Conde de Vilanova*, A. 369, doc.1088 de 1399. Il était en effet assez habituel parmi les chevaliers de porter le nom de la mère lorsque celle-ci, par sa situation de seule héritière (*pubilla*), leur avait apporté une grosse part de leur patrimoine.

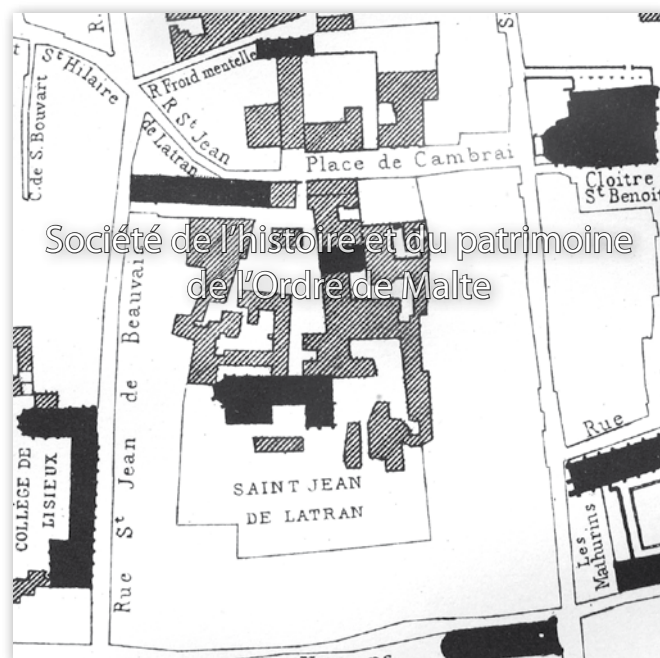
¹³ Camps Cava, p.179-182.

¹⁴ Arxiu Nacional de Catalunya, Sant Cugat del Vallès, dorénavant AHN, 1211.1.1, *Memories de cases de Sentmenat encontrades por mi*, du notaire de Tortosa Joan Puigverd (1574) conservées dans les Archives des Marquis du château de Dosrius.

¹⁵ ACA, *Généralitat* 507 (1391).

¹⁶ Les liens parentaux et matrimoniaux indiqués sont documentés par différents testaments, en particulier ceux d'Elionor de Fluvià de 1427 (notaire Bernat Vicent menor de Tortosa, AHN, *Marqueses del Castell de Dosrius*) et de 1469 (Arxiu Històric de Protocols de Barcelona, Barcelone, AHPB, Antoni Vinyes, *Liber testamentorum 1427-1480*, fols 143r-144r) ainsi que ceux de Pere de Sentmenat de 1421 (AHN, *Marqueses del Castell de Dosrius*, notaire Bernat Vicent maior) et d'Agnes de Torelles, épouse de Joan de Fluvià (AHPB, Ferrer Verdaguer, *Liber secundus ultimum voluntatum, 1431-1448*, fols.21v-23r). Nous tenons à remercier ici monsieur Xavier Mora qui nous a fait part de ses travaux sur différents lieux des seigneuries de Fluvià dans la Noguera et nous a notamment fourni de précieuses informations sur Tristan de Lluça, premier époux d'Elionor de Fluvià. Voir le tableau généalogique que nous avons pu établir à partir des documents indiqués.

LA COMMANDERIE DE SAINT-JEAN DE LATRAN ET SON ENVIRONNEMENT AU XVIII^e SIECLE



Depuis les Carolingiens jusqu'au XII^e siècle, les écoles de Paris restèrent en nombre limité : l'école épiscopale, établie au parvis Notre-Dame sous la protection de l'évêque, celles des abbayes Sainte-Geneviève et Saint-Germain-des-Prés et celle du cloître de Saint-Germain l'Auxerrois.

Au XII^e siècle, les créations d'écoles se firent à un rythme accéléré. Très rapidement, elles couvrirent la colline de la rive gauche de la Seine qui faisait face à la Cité. Au début, les étudiants s'y réunissaient par nations, c'est-à-dire par pays et provinces d'origine, mais en 1200, le roi Philippe II Auguste les constitua en une communauté (*universitas*) ayant ses propres privilèges, l'*universitas magistrorum et studiorum parisienses* : l'Université de Paris était née.

Elle donna son nom à toute la partie de Paris comprise dans l'enceinte de Philippe-Auguste qui commençait au pont de la Tournelle, longeait les Fossés Saint-Bernard et les Fossés Saint-Victor, comprenait l'abbaye Sainte-Geneviève, le cloître des Jacobins et descendait, de la porte Saint-Michel à la porte de Bussi pour retrouver la Seine à l'hôtel de Nesles.

Cette ancienne région de villas romaines était encore, au milieu du Moyen-Age, couverte de vignes dont le célèbre Clos-Bruneau¹. Mais peu à peu cette zone de

l'enceinte se peupla et il fut décidé de la diviser en deux quartiers, de part et d'autre de la rue Saint-Jacques : le quartier Maubert et le quartier Saint-André des Arts². En 1702, Louis XIV interposa un troisième quartier entre les deux : le quartier Saint-Benoît.

Le quartier de l'Université se trouva donc divisé entre ces trois quartiers. Celui de Maubert allait de l'enceinte des fossés Saint-Victor à la rue de la Montagne Sainte-Geneviève ; celui de Saint-Benoît, de cette rue à la rue Saint-Jacques et celui de Saint-André des Arts, de la rue Saint-Jacques à la rue Dauphine.

La commanderie de Saint-Jean de Latran

Elle formait un important îlot du quartier Saint-Benoît, bordée à l'ouest par la rue Saint-Jacques, au nord par la rue des Noyers³, à l'est par la rue Jean de Beauvais et au sud par la place de Cambrai⁴.

C'était un ensemble de terrains et de maisons appartenant à l'Ordre, soumis à son entière juridiction

¹ Une ruelle, parallèle à la rue des Ecoles, en conserve le souvenir.

² En réalité, Saint-André des Arcs (pour archers).

³ Sous le tracé de l'actuel boulevard Saint-Germain.

⁴ Cette place et la rue Saint-Jean de Latran forment aujourd'hui la rue qui passe devant le collège de France et borde le square qui le jouxte, de la rue Saint-Jacques à la rue Jean de Beauvais

Commandeurs de l'Hôpital ancien ou St Jean de Latran

1171	fr. Jocelin et Gérard, <i>procuratores</i>	1569	le chevalier Henri d'Angoulême, Grand Prieur
1172	fr. Jean, <i>preceptor</i>	1577	le chevalier Philibert Lullier
1175	fr. Gérard, <i>custos et provisor</i>	1597	le chevalier Bertrand Pelloquin, Grand Prieur
1176	fr. Guillaume, <i>magister</i>	1603	le chevalier Georges de Régnier-Gurechy, Grand Prieur
1192	fr. Bérard, <i>magister</i>	1620	le chevalier Alexandre de Vendôme, Grand Prieur
1194	fr. Isambard, Emery et Hardouin, <i>procuratores</i>	1639	le chevalier Amador de La Porte, Grand Prieur
1212	fr. Geoffroy, <i>magister</i>	1646	le chevalier Jacques de Souvré
1230	fr. Henri de Pernes, <i>magister</i>	1676	le chevalier d'Elbene, bailli de la Morée
1257	fr. Guillaume de Moret, <i>magister</i>	1696	le chevalier Charles de Savonnière de la Bretesche, bailli de la Morée
1260	fr. Jehan de Chaumes, <i>preceptor</i>	1717	le chevalier Louis Feydeau de Vaugien, bailli de la Morée
1272	fr. Nicolas de Hiscan, <i>preceptor</i>	1726	le chevalier Henri Perot, bailli de la Morée
1299	fr. Jehan Pilon	1735	le chevalier François de la Roche-Brochard, bailli de la Morée
1323	le chevalier Henri de Neufchâtel	1750	le chevalier Guillaume d'Arvernes de Bocage, bailli de la Morée
1344	le chevalier Pierre de la Caucherie	1756	le chevalier Guillaume de Gouffier de Toix, bailli de la Morée
1355	fr. François Mouton	1762	le chevalier Constantin Louis d'Estourmel, bailli de la Morée
1356	le chevalier Nicole de Thionville	1773	le chevalier Hervé Lefebvre du Quesnoy, bailli de la Morée
1376	le chevalier Pierre de Provins	1777	le chevalier de Sahure, bailli de la Morée
1412	le chevalier Henri de Bye	1779	le chevalier Antoine-Denis d'Hénin-Liétard, bailli de la Morée
1424	le chevalier Guérout de Boissel	1791	le chevalier Nicolas-Pierre des Noes, bailli de la Morée
1446	le chevalier Jehan de Goudeville		
1450	le chevalier Renaud Gorre		
1469	le chevalier Nicole Lesbahy		
1506	le chevalier Charles des Ursins		
1522	le chevalier Guillaume Guynon		
1549	le chevalier François de Lorraine, Grand Prieur		
1550	le chevalier Pierre de La Fontaine, Grand Prieur		
1567	le chevalier Guillaume de La Fontaine		

Les Hospitaliers y avaient un hôtel, une église placée sous le vocable de Saint-Jean de Latran et un donjon carré de quatre étages. Le reste était composé de maisons qui étaient louées et dont les revenus étaient très importants.

L'hôtel servait de logement au commandeur de Saint-Jean de Latran qui avait la dignité de bailli de la Morée. L'église, uniquement desservie par des chapelains conventuels, ne relevait que du Prieur conventuel de Malte et échappait ainsi à la directe de l'évêque ; néanmoins, elle était ouverte au commun des fidèles. Quant à la tour, elle servait de dépôt au Receveur du Grand Prieuré.

L'église n'avait rien de remarquable. Elle se composait d'une nef unique, séparée du chœur par une balustrade.

Sous Louis XIV, elle accueillit le cénotaphe du bailli Jacques de Souvré⁷, œuvre de François Anguier.

Lors de la Révolution, une partie de l'enclos fut aliéné. Quant à l'église, à moitié détruite, elle servit par la suite d'école communale. La vieille tour fut utilisée par le chirurgien Bichat⁸ pour ses expériences d'anatomie et de physiologie ; c'est là qu'il contracta la fièvre typhoïde qui l'emporta prématurément. Une plaque fut apposée sur la tour en l'honneur du savant, mais elle ne la protégea pas des démolisseurs qui éventrèrent le quartier en 1854 pour percer la rue des Ecoles et élargir les voies existantes. Certaines sculptures de la tour ainsi que de la chapelle ND de Bonne-Nouvelle attenante à l'église furent déposées au musée de Cluny voisin.

Outre l'enclos de Saint-Jean Latran à Paris avec ses nombreuses maisons de rapport, la commanderie possédait plusieurs propriétés ou membres. Il s'agissait

⁷ Décédé en 1676.

⁸ Marie-François-Xavier Bichat (1771-1802).



Société de l'histoire et du patrimoine
de l'Ordre de Malte

L'église St Jean de Latran et la chapelle N-D de Bonne-Nouvelle ; au fond, le Collège de France.



Société de l'histoire et du patrimoine
de l'Ordre de Malte

Le cénotaphe du bailli de Souvré (actuellement au Louvre).

LES FONDEMENTS D'UNE GUERRE NOUVELLE

RHODES ET OTRANTE EN 1480*

L'émotion que suscitèrent en Europe les ultimes campagnes de Mehmet II à Rhodes et en Italie du Sud fut considérable, car, en 1480, elles semblaient prélude à une sorte d'assaut final des Turcs contre la Chrétienté. Les deux guerres de Rhodes et d'Otrante sont bien sûr très liées, mais par une facétie de l'historiographie traditionnelle, elles sont presque toujours étudiées indépendamment l'une de l'autre.

La guerre d'Otrante suscita, dès la fin du XV^e siècle, une très intense production historiographique. La prise et la destruction d'une cité italienne, le massacre ou la déportation de toute sa population constituaient un traumatisme majeur et durable. Le dossier de béatification des Martyrs de la ville contribua également à développer une véritable *Légende* d'Otrante¹.

L'émotion à la fois patriotique et religieuse suscitée par l'événement eut ainsi pour conséquence d'éclipser, en Italie du moins, des sièges similaires, antérieurs

comme celui de Nègrepont, tombé aux mains des Turcs en 1470², ou strictement contemporain comme celui de Rhodes³.

Loin d'être une affaire isolée, imprévisible et presque incompréhensible, l'attaque d'Otrante s'intégrait aux vastes conceptions stratégiques de Mehmet II. Ce dernier avait en effet prévu d'achever sa conquête de l'ancien monde grec : après Constantinople et Trébizonde, il avait grignoté les îles de l'Égée, et depuis qu'il possédait une fenêtre sur l'Adriatique, il rêvait d'occuper l'ancienne Grande Grèce, dont Otrante eût été la porte d'entrée⁴. La conquête de Rome et de l'Italie tout entière aurait été entreprise dans la foulée. Tout puissants sur la terre, les Turcs ne possédaient pas de véritable tradition maritime, et les grandes puissances navales

* Cet article représente la version complète et développée d'une communication prononcée au colloque *La battaglia nel Rinascimento meridionale. Moduli narrativi tra parole e immagini* (Naples-Teggiano, 13-17 avril 2010), dir. Giancarlo Abbamonte, Joana Barreto, Teresa d'Urso, Alessandra Periccioli-Saggese et Francesco Senatore (le texte est à paraître sous le titre de *Rhodes et Otrante en 1480. Les leçons de sièges parallèles*).

¹ Sur la guerre d'Otrante, voir l'ouvrage classique de Kenneth M. Setton, *The Papacy and the Levant (1204-1571)*, t. II : *The Fifteenth Century*, Philadelphie, *Memoirs of the American philosophical society* (t. 127), 1978, chap. 10 : *Sixtus IV and the turkish occupation of Otranto (1471-1480)* et chap. 12 : *Sixtus IV and the recovery of Otranto (1480-1484)*, p. 314-345, 364-380. Notre connaissance des événements a profondément été renouvelée par une série de travaux récents : *Otranto, 1480. Atti del Convegno internazionale di studio promosso in occasione del V centenario della caduta di Otranto ad opera dei Turchi* (Otrante, 19-23 mai 1980), dir. Cosimo Damiano Fonseca, Galatina, 1985, 2 vol. ; Lucia Gualdo Rosa, Isabella Nuovo et Domenico DeFillipis, *Gli Umanisti e la guerra otrantina*, Bari, 1982 ; Donato Moro, *Hydruntum. Fonti, documenti e testi sulla vicenda otrantina del 1480*, Tarente, 2002 ; *La conquista turca di Otranto (1480) tra storia e mito. Atti del convegno internazionale di studio* (Otrante-Muro Leccese, 28-31 mars 2007), dir. Hubert Houben, Galatina, 2008. Le grand nombre de textes publiés dans ces derniers ouvrages s'avère particulièrement précieux et permet de compléter l'exceptionnelle collecte réalisée au XIX^e siècle par C. Foucard, « Fonti di storia napoletana nell'Archivio di Stato in Modena. Otranto nel 1480 e nel 1481 », *Archivio storico per le province napoletane*, VI (1881), p. 74-176 et 609-628.

² Sur l'affaire de Nègrepont, voir en particulier Setton, *The Papacy...*, op. cit., t. II, chap. 9 : *Paul II, Venice and the Fall of Negroponte (1464-1471)*, p. 271-313. Marios Philippides a édité et traduit en anglais les relations de Giacomo Rizzardo et Jacopo dalla Castellana, dans *Mehmed II the Conqueror, and the Fall of the Franco-Byzantine Levant to the Ottoman Turks : Some Western Views and Testimonies*, Tempe (Arizona), 2007, p. 219-259.

³ Sur le siège de Rhodes : Eric Brockman, *The two sieges of Rhodes, 1480-1522*, Londres, 1969 ; Setton, *The Papacy...*, op. cit., t. II, chap. 11 : *Pierre d'Aubusson and the first siege of Rhodes (1480)*, p. 346-363 ; Jean-Bernard de Vaivre : « Autour du grand siège de 1480. Descriptions de Rhodes à la fin du XV^e siècle », *Bulletin de la Société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte*, n° 22 (2009), p. 219-244. Le meilleur récit contemporain du siège est connu sous le titre d'*Histoire journalière du siège de Rhodes* [désormais *HJ*] (Paris, BnF, Dupuy 255), mais la relation la mieux diffusée fut la *Obsidionis Rhodie urbis Descriptio* de Guillaume Caoursin, vice-chancelier de l'Ordre et secrétaire du grand maître Pierre d'Aubusson, qu'on citera ici à partir de l'édition vénitienne : *Obsidionis Rhodie urbis Descriptio* ([Venise, Erhard Ratdolt, 1480]) [désormais *Descriptio*] ; mais pour l'iconographie, on se reportera à la série de miniatures du ms. Lat. 6067 de la BnF. Jean-Bernard de Vaivre et moi-même préparons l'édition scientifique et comparée des différentes relations du siège pour les Éditions Droz (à paraître 2011).

⁴ Sur la stratégie de Mehmet II, voir René Grousset, *L'empire du Levant. Histoire de la question d'Orient*, Paris, 1946, p. 640-642 ; et surtout Franz Babinger, *Mahomet II le Conquérant et son temps (1432-1481). La grande peur du monde au tournant de l'histoire*, trad. de l'all., Paris, 1954, livre VI. Vers 1480, Laurent le Magnifique fit faire pour Mehmet II une médaille où l'on pouvait lire ses « titres » : « Mahumet Asie ac Trapesunzis Magneque Gretie imperat[or] », ce qui ressemble bien à une invitation à venir conquérir l'Italie du Sud (*ibid.*, p. 474-476).

occidentales – Venise, Rhodes et le royaume de Naples en particulier – avaient les moyens d'entraver sérieusement leur expansion. Mehmet II avait évité de les attaquer simultanément, mais la fin de la longue guerre vénéto-turque, en 1479, lui laissait désormais les mains libres à l'égard des deux autres.

Il convient donc de replacer la « guerre d'Otrante » dans un contexte plus général, et d'étudier les deux sièges qu'a subis la ville – le premier mené par les Turcs, le second par les Aragonais – en rapport avec celui de Rhodes. Les tactiques à l'œuvre sont en effet similaires et permettent de mieux appréhender cette période-charnière où la poliorcétique se renouvelle en profondeur avec le développement de l'artillerie à poudre. Les Ottomans, les Hospitaliers, les Vénitiens et les Aragonais, acteurs de ces conflits, expérimentent les possibilités offertes par des techniques en plein essor – l'artillerie, la fortification, la marine, mais aussi l'imprimerie. C'est une guerre très moderne qui se joue dans les années 1470-1480, mais qui, malgré sa violence, demeure tâtonnante. La profusion de textes publiés à l'occasion des sièges d'Otrante et de Rhodes permet en tout cas de proposer une lecture parallèle de ces événements et de réfléchir aux leçons qu'en ont tirées les contemporains.

Contexte

Les guerres de 1480, qui semblent annoncer le triomphe définitif des Turcs en Méditerranée, doivent être restituées dans un contexte global, et les sièges d'Otrante et de Rhodes ne peuvent s'étudier isolément.

La maîtrise de l'Archipel et la guerre vénitienne

Au XV^e siècle, l'empire ottoman restait fondamentalement continental. L'armée turque continuait à remporter ses principales victoires sur la terre ferme, mais l'occupation méthodique des anciens territoires byzantins, de l'Asie Mineure aux Balkans posait très tôt le problème de la maîtrise des mers. Or, les mers grecques étaient depuis longtemps déjà aux mains des puissances occidentales : les Républiques de Gênes et de Venise, les chevaliers de l'Hôpital repliés sur Rhodes et dans le Dodécanèse, sans oublier quelques principautés franques, dont Chypre constituait la plus importante. Ces îles ainsi que des ports fortifiés sur le continent, comme Coron et Modon en Grèce ou le château Saint-Pierre en Asie Mineure, offraient des refuges sûrs aux navires occidentaux, aussi bien de commerce que de guerre, et gênaient considérablement les lignes de liaison de l'empire ottoman. Les sultans avaient certes développé une marine de guerre, largement inspirée des navires occidentaux, mais celle-ci demeura, tout au long du siècle, inférieure en qualité à

ce que pouvaient aligner les puissances européennes, et Venise au premier chef.

Mehmet II, conscient de ses faiblesses, essaya donc de profiter de la profonde division des États chrétiens, pour les vaincre les uns après les autres, et il s'en prit d'abord à l'ennemi le plus redoutable : Venise. Il s'agit là de l'une des plus longues guerres du siècle, puisqu'elle dura seize ans (1463-1479). La résistance vénitienne fut remarquable et acharnée, mais les Turcs finirent quand même par s'emparer d'un certain nombre de positions stratégiques, dont l'île d'Eubée – ou Nègrepont – à la suite d'un siège particulièrement sanglant (été 1470)⁵. Durant ces années, les Turcs utilisèrent plus leur flotte pour transporter des troupes et les débarquer sur certaines îles convoitées que pour mener une véritable guerre sur mer⁶ ; et ils n'allaient pas procéder autrement dans le cas de Rhodes et d'Otrante.

En 1479, Venise exsangue fut contrainte à une paix peu glorieuse. Les Turcs disposaient désormais d'une véritable fenêtre sur l'Adriatique, puisqu'ils avaient mis la main sur la plupart des îles ioniennes à l'exception de Corfou, et des ports fortifiés de Scutari et de Valona⁷. Quelles que fussent ses prochaines campagnes, Mehmet II savait que la flotte vénitienne n'interviendrait pas : il pouvait donc se retourner contre les chevaliers de Rhodes et le royaume de Naples, qui, du côté de l'Occident, représentaient ses adversaires les plus redoutables.

L'impossible coordination ottomane

Les campagnes de 1480 posent des problèmes qui n'ont jamais été totalement résolus. Jusque-là, Mehmet II avait isolé avec soin ses ennemis pour mieux les abattre et, soudain, il se lança dans plusieurs campagnes simultanées aux quatre coins de son empire. Il s'en prit en effet à la fois aux sultanats turcs d'Asie Mineure, encore indépendants, ainsi qu'à l'île de Rhodes, à la Dalmatie et à la Pouille⁸. Ces offensives, si elles témoignent sans aucun doute de l'immense potentiel de cette puissance militariste qu'était l'empire ottoman, révèlent aussi l'orgueil et l'incohérence de celui qui le dirigeait.

⁵ Sur cette guerre et ses conséquences : Roberto Lopez, « Il principio della guerra veneto-turca nel 1463 », *Archivio Veneto*, 5^e ser., t. 15 (1934), p. 45-131 ; Freddy Thiriet, *La Romanie vénitienne au Moyen Âge : le développement et l'exploitation du domaine colonial vénitien (XII^e-XV^e siècles)*, Paris, 1975, p. 385-391, 435-439. Sur le siège de Nègrepont, voir *supra* n. 2.

⁶ C'est exactement ce qui se passa à Nègrepont en 1470.

⁷ Sur l'importance stratégique de Valona : Paul Durrieu, « Valona, base d'une expédition française contre les Turcs projetée par le roi Charles VIII (1494-1495) », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 59^e année (1915), n^o 2, p. 181-190.

⁸ En juillet 1480, des bandes de Turcs ravagèrent la Carniole, la Carinthie et la Styrie, ainsi que la Dalmatie, certaines pillèrent la région de Raguse, tandis que d'autres s'attaquaient au sud-est de l'Anatolie (Babinger, *Mahomet II...*, op. cit., p. 488-491).

Rhodes

La première campagne, et la plus importante, reste celle de Rhodes. L'île représentait en effet une épine dans le pied pour les Turcs : les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem dominaient le Dodécanèse et, grâce à leur flotte corsaire, ils faisaient peser une menace permanente sur toutes les côtes de l'empire⁹. En outre, ils bloquaient les routes maritimes en direction de l'Égypte, également menacée par les Ottomans, ce qui explique d'ailleurs qu'à la fin du XV^e siècle, le sultan ait cherché à se rapprocher des Hospitaliers¹⁰.

Dès l'hiver 1479-1480, les Turcs avaient testé les défenses de l'île¹¹ et obtenu des renseignements grâce à leurs espions¹². Le 22 ou 23 mai, une flotte estimée à 160 voiles commença à débarquer 70 000 hommes environ¹³, sans doute en plusieurs traversées – des chiffres très comparables à ceux de l'attaque de Nègrepont dix ans plus tôt. Les envahisseurs firent aussitôt une démonstration de force devant les murailles de la ville, et leur cavalerie se répandit dans la campagne pour razzier les villages¹⁴, mais le siège proprement dit ne se mit en place que peu à peu : c'est seulement à partir du 29 mai qu'une première batterie de bombardes se mit à pilonner la tour Saint-Nicolas, un fort isolé hors de la ville, qui défendait à la fois

un petit port annexe – le *Mandraki* – et l'accès à la rade principale¹⁵. Il s'agissait évidemment de parachever le blocus de la ville en l'empêchant de recevoir des renforts par voie de mer, mais sans doute aussi de prendre ce qui apparaissait comme un point faible des fortifications. Après un pilonnage ininterrompu, la tour fut assaillie par deux fois, dans la nuit du 8 au 9 juin¹⁶, et le 18 suivant¹⁷. En vain. Les Turcs concentrèrent alors leurs efforts sur la muraille d'Italie, de l'autre côté de la ville : battue sans interruption par 8 ou 9 bombardes, elle subit, à l'aube du 27 juillet, un assaut général, qui fut repoussé¹⁸. D'après Guillaume Caoursin, les Turcs auraient compté depuis le début des opérations 9 000 morts et plus de 15 000 blessés¹⁹ : un homme sur trois aurait donc été mis hors de combat à cette date – si l'on estime que l'armée ottomane comptait environ 70 000 combattants. Numériquement, les Turcs gardaient l'avantage, mais leur moral devait se trouver au plus bas. Le bruit courait en outre de l'arrivée prochaine de navires chrétiens de secours²⁰. De fait, le 10 août, alors que la retraite avait déjà commencé, deux nefes napolitaines firent leur apparition²¹ (fig. 1). Écœurés, les Turcs levèrent le camp de manière définitive le 18 août²².

Otrante

Pendant que durait le siège de Rhodes, les Turcs manœuvraient également du côté de l'Adriatique : des troupes menaçaient les possessions vénitiennes de l'Istrie, tandis que des contingents s'en allaient ravager les parties chrétiennes des Balkans et poussaient jusqu'en Autriche²³. Le pacha Gedük Ahmed, gouverneur de Valona, avait convaincu Mehmet II qu'une attaque sur les Pouilles serait chose aisée, puisque les Turcs occupaient déjà les côtes orientales du canal d'Otrante ainsi qu'une partie des îles ioniennes – Céphalonie et Sainte-Maure²⁴. Des troupes avaient commencé à se rassembler dans la

⁹ Nicolas Vatin propose une excellente synthèse sur l'ordre de l'Hôpital à cette période : *Rhodes et l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*, Paris, 2000.

¹⁰ Le 8 juillet 1480, « arriva au port une fuste, laquelle venoit de Surrie, que le grant souldan envoyoit à Mons^r en luy faisant savoir tant par lectres comme pour bouche que, s'il avoit affaire d'or, d'argent ne vituailles ou secours de gens, qui luy envoyeroit, et si besoing estoit, luy envoyeroit son capitaine de son pays, disant que es pays de par dela avoit .xvi. naves de Chrestiens, lesquelles il nolligeroit et payeroit à ses despens pour nous venir secourir » (*HJ*, ff. 71v-72r).

¹¹ Setton, *The Papacy...*, op. cit., t. II, p. 348-349.

¹² « Et pour myeulx et pour plus aysement venir à son intencion a environ trois ans qu'il [Mehmet II] envoya en Rhodes ung ambassadeur soy faignant de traicter paix par telle condicion que l'on luy donnast chascun an quelque peu de tributh [...]. Celuy ambassadeur secretement se informa de la disposition de Rhodes pour en faire à son maistre rapport » (*HJ*, fol. 12). Le sultan envoya ensuite quérir trois hommes qui connaissent bien l'île, et qui furent chargés d'aller y préparer quelque trahison, mais ils furent démasqués par les chevaliers (*ibid.*, ff. 13v-14v).

¹³ Ce sont les chiffres que donne Pierre d'Aubusson, dans sa lettre circulaire envoyée à toutes les commanderies d'Occident pour leur réclamer de l'aide (Rhodes, 28 mai 1480. La Valette, Bibliothèque nationale, Archives de l'ordre de Malte, *Libri Bullarum*, AOM 387, ff. 16v-17v). Cette lettre a été plusieurs fois publiée, mais de façon fautive (la plupart des auteurs lisent par exemple 109 au lieu de 160 voiles). Domenico Malipiero est le seul auteur à chiffrer précisément l'armée turque, qui aurait compté 60 000 hommes, dont 50 000 combattants, ainsi que la flotte, estimée à 104 voiles et 30 000 hommes (*Annali Veneti dall'anno 1457 al 1500, ordinati e abbreviati dal senatore Francesco Longo*, éd. A. Sagredo, *Archivio storico italiano*, ser. I, t. 7 (1843-1844), p. 129). La date du 23 mai est donnée explicitement par Mary du Puis (le *Siege de Rhodes*, Lyon, [v. 1480-1481], fol. 4v), Jacopo de Curti (*De urbis Collosensis obsidione a Turcis tentata, anno 1480, 23 maii*, Venise, [v. 1480], fol. 2r) et Malipiero (*Annali...*, op. cit., p. 124).

¹⁴ *Descriptio*, fol. 4v. L'*Histoire journalière*, qui ne commence vraiment qu'à la date du 26 mai, ne parle pas de ces escarmouches.

¹⁵ Caoursin évoque le bombardement (*Descriptio*, ff. 4v-6r) et une miniature montre l'effondrement partiel de la tour (BnF, Lat. 6067, fol. 26r). Pour le détail de ce pilonnage : *HJ*, ff. 19v-20v, 28v-29v.

¹⁶ *Descriptio*, ff. 6v-7r ; *HJ*, ff. 36-38.

¹⁷ *Descriptio*, ff. 9-11 ; *HJ*, ff. 47-51.

¹⁸ *Descriptio*, ff. 16r-18r ; *HJ*, ff. 89r-98r.

¹⁹ *Descriptio*, fol. 17v. L'auteur de l'*Histoire journalière* évoque environ 3 000 morts pour cet assaut ; il rapporte aussi le récit de transfuges, arrivés le 30 juillet, qui dirent que, d'après les dernières montres, l'armée ottomane comptait 12 000 hommes de moins ; au lendemain de leur retraite, le 18 août, elle en aurait pleuré 30 000 (*HJ*, ff. 97r, 101v et 111v).

²⁰ *HJ*, fol. 105r.

²¹ *Descriptio*, ff. 18v-19r ; *HJ*, ff. 107-108 et 109v-110v (10-11 et 13-15 août). A noter que le manuscrit de Caoursin, réalisé à la cour de France, attribue à la nef italienne les armes du roi René, alors qu'à cette date, régnaient à Naples les Aragonais (Lat. 6067, fol. 80v).

²² *HJ*, fol. 111.

²³ Babinger, *Mahomet II...*, op. cit., p. 488-489.

²⁴ Les historiens ottomans attribuent l'initiative de cette expédition à Gedük Ahmed (Aldo Gallotta, « I Turchi e la terra d'Otranto (1480-1481) », dans *Otranto, 1480...*, op. cit., t. II, p. 177-191, ici, p. 186).

NOTES SUR L'ICONOGRAPHIE

DE RHODES AU TEMPS DES CHEVALIERS

II. Le port et le palais des grands maîtres

Le précédent bulletin, n° 23, comportait une première étude, d'une série en cours, sur quelques éléments iconographiques de la ville de Rhodes durant la période médiévale, avec des textes descriptifs et surtout des éléments figurés, peu accessibles voire inédits, de nature à préciser l'aspect de la cité au temps des chevaliers. Le cas du port, ses abords immédiats, la grande rue et la chapelle conventuelle Saint-Jean avaient ainsi été rapidement abordés. Un nouveau site, le palais, l'est aujourd'hui. Avec un complément relatif au grand port.

Le port

Il avait en effet été indiqué que des fausses-braies, en avant de la courtine orientale, édifiées ou restaurées par le grand maître Pierre d'Aubusson, s'observaient encore au début du XX^e siècle, époque à laquelle avait en revanche disparu l'appendice construit à l'époque ottomane dans l'angle rentrant de la muraille, au Nord-Est. Ceci étant, la figure 8 de cet article reproduisait un cliché sur plaque de verre que Lucien Roy, architecte en chef des Monuments historiques, avait pris lors de sa visite de Rhodes en 1911 et qui a, malencontreusement, été inversé lors de la numérisation. Il est donc redonné ici dans le sens qui était originellement le sien (*fig. 1*). Cette vue a en effet été prise du chemin de ronde au Sud - et non au Nord - de la porte de la Marine et on aperçoit donc, sur la droite de l'image remise dans le bon sens, la tour carrée (*fig. 9* de l'étude précédente) dont la partie supérieure fut arasée au milieu du XIX^e siècle à la suite d'un tremblement de terre.

La porte de la Marine avait d'ailleurs été photographiée depuis le Sud par Lucien Roy d'un autre point, plus proche de cette porte, et la tour carrée précitée y est également visible (*fig. 2*). Une autre vue, prise lors de la même progression du visiteur sur le chemin de ronde, permet de distinguer la muraille protégeant l'arsenal, avec les deux moignons des tours qui en protégeaient autrefois la porte, longtemps murée, puis rouverte et enfin très élargie lors de l'occupation italienne (*fig. 3*) avec, au dernier plan, la porte Saint-Paul et, orientée vers le levant, la muraille qui rejoignait la tour de Naillac, disparue des décennies plus tôt. Du sommet de cette même muraille, toujours existante et qui s'achève au levant par l'arc qui menait au pont-levis de la tour de Naillac, a été pris un autre cliché, du Nord vers le Sud, de l'ensemble du port, où

se voient, de gauche à droite, la porte de la Marine, la courtine orientale devant laquelle avaient été élevés des bâtiments ottomans aujourd'hui disparus et, également, la fameuse tour au niveau rabaissé et qui avait été sinon totalement construite, du moins fortement modifiée et surélevée par le grand maître Philibert de Naillac (*fig. 4*).

La date à laquelle cette tour a vu son aspect ancien modifié est assez facile à préciser, dans la mesure où Hedenborg a levé plusieurs croquis des dommages subis par cette tour, d'autres similaires et de plusieurs imposants édifices ébranlés à la suite du tremblement de terre du 28 février 1851 (*fig. 5*).

Les moulins à vent qui avaient eu un rôle défensif, conjugué à leur fonction propre, ont subi sur les môles de graves dommages, notamment lors du siège de 1480. Ils furent cependant rapidement reconstruits ou restaurés. Ils faisaient en effet partie de dotations de certaines églises : ainsi en 1389, le second et le sixième, à partir de la tour, furent-ils accordés à la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Jean et, trois ans plus tard, le premier, le quatrième et le neuvième concédés à l'église Sainte-Catherine dans le faubourg¹. Plusieurs représentations en existent, dont un cliché depuis le sud du môle pris au début du XX^e siècle par Lucien Roy montre leur état à l'époque, alors que leur nombre avait été notablement réduit (*fig. 6*).

Le Palais

Sans doute atteint par des tirs d'artillerie durant le dernier grand siège, comme cela avait déjà été le cas en 1480, sans que la cohérence de l'ensemble soit remise en question, le palais des grands maîtres a connu, depuis 1523, une lente mais inexorable détérioration, en raison du manque d'entretien de l'occupant ottoman. Et ce d'autant que les gouverneurs turcs avaient préféré s'établir dans une vaste bâtisse proche du Mandraki, qu'ils avaient fait élever là, le konak.

Dans les premières années du XIX^e siècle le palais était déjà en piteux état. Rottiers qui visita Rhodes en 1826 a, sans laisser cette tâche à son peintre Witdoek, lui-même levé quelques croquis des abords de la ville,

¹ Sommi Picenardi, *Itinéraire d'un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem dans l'île de Rhodes*, Lille, 1900, p. 24, citant des extraits des Libri bullarum.



Fig. 7 - Vue générale du palais magistral depuis le Nord-Ouest par Rottiers en 1826 (cl. JBV).

dont un depuis le cimetière turc situé à l'Ouest de la cité. Une de ces vues montre, de gauche à droite, la courtine nord et, à l'arrière plan, la tour de Naillac, puis, plus proche, le terreplein de Carretto et la porte d'Amboise. Derrière, se profile la façade occidentale du palais, avec une importante tour carrée, en saillie, toujours à l'Ouest. Puis la porte des canons et enfin, à l'extrême gauche, la chapelle Saint-Jean et la tour-clocher, alors coiffée d'un minaret (fig. 7).

La même tour carrée de la face occidentale se retrouve sur un dessin que Flandin a levé en 1844, sous un angle similaire à celui retenu antérieurement par Rottiers, mais d'un peu plus près (fig. 8). On y observe distinctement l'aile nord, massive, percée de petites ouvertures, qui fait légèrement saillie sur la façade occidentale, au milieu de laquelle se détache la haute tour, sommée de merlons carrés. La partie la plus méridionale de cette aile ouest était apparemment dotée de baies plus larges, sur trois niveaux. Flandin a consacré une autre vue, plus rapprochée encore et avec davantage de détails à cette façade occidentale : on y voit que le corps le plus au Nord était doté de corniches horizontales, à deux niveaux différents, alors que le reste de l'aile ouest en était dépourvue, excepté sur la haute tour carrée. À droite, les deux tours de la porte dite des canons, construite sous Lastic, comportait alors des corbeaux, probablement destinés à supporter des hourds en bois, plus qu'un dispositif de mâchicoulis (fig. 9).

Si le croquis de Hedenborg pour la face nord (fig. 10) n'apporte, en raison de sa médiocrité, pas beaucoup d'éléments utilisables pour en savoir plus sur ce côté du palais, celui qu'il prit vers 1850 de la façade

occidentale confirme les données fournies par le dessin levé quelques années plus tôt par Flandin : L'aile septentrionale, massive, du palais faisait légèrement saillie sur la façade occidentale. La haute tour qui flanquait cette dernière était encore sommée de merlons (fig. 11). Mais, le 28 février 1851, un fort tremblement de terre mit à mal le corps occidental du palais (fig. 12), qui était encore à ce moment la partie la plus valide de l'ancien ensemble.

Jusqu'au premier siège existèrent deux accès pour ce palais, mais le renforcement considérable du dispositif à l'Ouest, notamment avec le doublement des courtines et la construction de la porte d'Amboise firent postérieurement au premier grand siège disparaître le cheminement qui permettait d'accéder par le Nord vers la porte Saint-Antoine et seule subsista la porte de l'audience, au midi. Rottiers ne l'a pas représentée, mais en revanche Flandin en a donné deux figurations précises. L'une est une vue assez large (fig. 13) de la partie orientale de cette face sud. À droite, découronnée, une tour ronde, fortement talutée, défendait l'angle sud-est. Sur le mur méridional joignant cette tour aux deux autres, jumelles, qui encadraient le portail, se distinguent deux grandes baies, percées d'après leur style à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle, puis obturées plus tard. Elles ne se trouvaient pas exactement sur le même plan, celle qui est la plus proche des tours jumelles ayant éclairé une sorte de petit pavillon légèrement en surplomb. Flandin a consacré un autre dessin au seul portail du palais magistral (fig. 14). Entre deux tours qui semblent analogues, bien que celle située à gauche pour l'observateur paraisse de meilleur appareil, le portail sous triples voussures était surmonté d'un grand caisson rectangulaire dont la mouluration su-



Fig. 15 - Les écus de la Papauté et du grand maître Villeneuve (cl. JBV).

périeure du cadre avait déjà disparu de son temps, mais où l'on distingue encore, dans le coin supérieur gauche, l'amorce d'un écoinçon trilobé. Deux écus étaient sculptés à l'intérieur de ce cadre : à gauche les clefs en sautoir, emblème de la papauté, à droite un écu écartelé aux 1 et 4 de la Religion, aux 2 et 3, fretté de six lances accompagnées d'un écusson du même dans chaque claire-voie, armes familiales du grand maître Hélion de Villeneuve. Ce sont ces deux écus qui ont été intégrés par les restaurateurs italiens sur le mur extérieur d'un autre pan méridional du palais moderne (fig. 15). Peu d'autres états de cette façade et de ce portail nous sont parvenus pour la période antérieure aux restaurations modernes. Une photographie a été prise par Albert Gabriel² peu après le début de l'occupation italienne, qui avait conservé à certaines salles la fonction carcérale décidée par l'empire ottoman (fig. 16).

Longtemps difficilement accessible, l'intérieur du palais n'a pas fait l'objet de relevés précis. L'un des premiers qui ait pu accéder à certaines parties est Rottiers³, qui a évoqué l'existence de « fresques presque entièrement

effacées par la pluie... » et a fait mention d'une « galerie élevée d'où les grands-maîtres assistaient au service divin, que l'on célébrait chaque jour dans la chapelle, dont la fenêtre, placée derrière l'autel, donnait sur la grande cour et se trouvait à côté des armoiries de l'Ordre, qui avaient probablement été réparées sous d'Aubusson ». C'est ce secteur du palais que son peintre Witdoek a reproduit (fig. 17).

Flandin a pu accéder au palais en 1844. Les courtes notes qu'il lui a consacrées confirment l'état de décadence des divers corps de bâtiment : « La partie basse existe encore, ce sont des salles voûtées qui pouvaient être des magasins⁴ pour les provisions de bouche ou les

² Albert Gabriel, *La cité de Rhodes*, 1923, t. II, pl.I, fig. 1 p. 241.

³ Rottiers, *op. cit.*, p. 115.

⁴ C'étaient surtout dans les sous-sols qu'étaient aménagés les réserves. Elias Kollias, *Les chevaliers de Rhodes, le palais et la ville*, Athènes, 1991, p. 72 précise que « du côté nord de l'édifice, là où le terrain en pente le permet, on trouve des salles souterraines. Elles servaient de magasins et c'est probablement là que se réfugiait, en cas d'incursion ennemie, une partie de la population civile de la ville. Le sol de la cour était percé d'une dizaine de silos souterrains gigantesques qui servaient de réserves de blé. À l'extrémité orientale de la cour, on en a conservé trois que les lourdes margelles massives en marbre, installées au-dessus à l'époque de l'occupation italienne, font ressembler à des puits ».

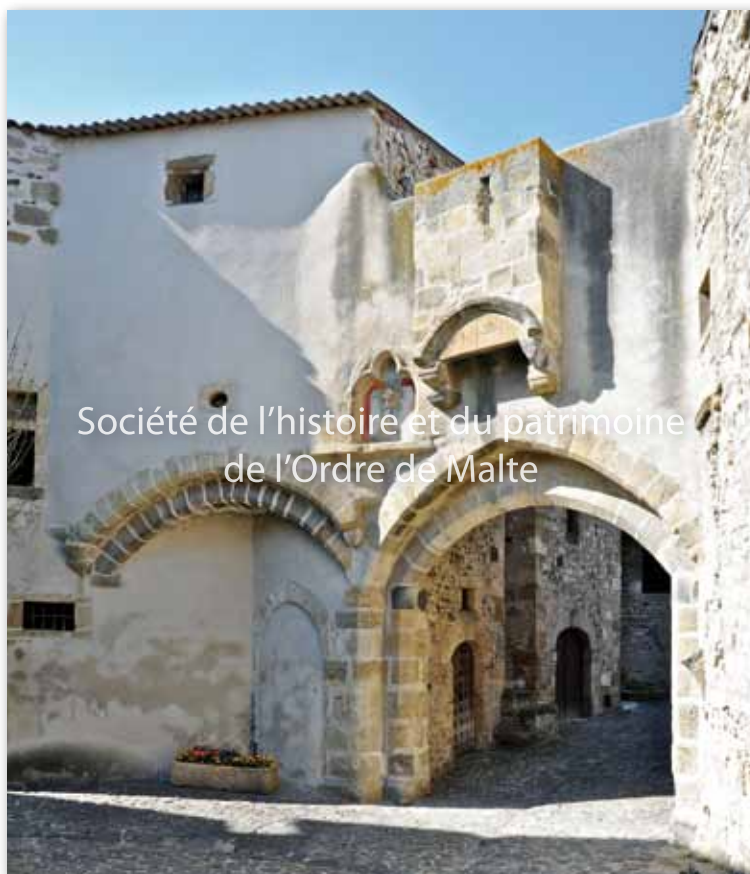
VISITE DE COMMANDERIES EN AUVERGNE

Comme plusieurs membres de la société en avaient exprimé le souhait et comme cela avait été annoncé lors de la dernière assemblée générale, une visite a été organisée au mois d'avril 2011 en Auvergne.

Elle a permis à ceux qui y ont participé de visiter Chauliac, ancien membre de la commanderie de Montchamp, il y a une quarantaine d'années encore dans un grand état de délabrement et excellemment restaurée par ses propriétaires actuels. Une chapelle, élevée au XIII^e siècle, y a été englobée, deux siècles plus tard, dans une massive construction constituant un logis destiné au commandeur lorsqu'il se rendait dans cet établissement. Les parois intérieures de cette chapelle avaient été ornées de peintures murales, longtemps occultées par la suite sous un revêtement de chaux, lequel fut pour partie dégagé peu de temps après les opérations de restaurations. On y distingue notamment des dignitaires du prieuré d'Auvergne qui furent représentés sur le mur septentrional, durant la seconde décennie du XIV^e siècle.

Bien que ce parti n'ait pas été généralisé, l'église romane de Chaynat, seconde étape du périple, fut l'objet d'un remaniement analogue (qui fut aussi pratiqué à Bellecroix, en Bourgogne, à la fin du XIV^e siècle), l'édifice initial ayant été surmonté d'une grande salle et d'une chambre, auxquelles on accédait par un escalier en vis dans une tour élevée au sud du mur-pignon de l'église, ces aménagements ayant été pratiqués au cours d'une campagne unique que le style des ouvertures permet de proposer autour de 1500. Des peintures décorèrent alors les parois intérieures de l'étage, recouvertes ultérieurement par d'autres, hélas en très mauvais état aujourd'hui, le tout ayant été classé le 9 avril 2001.

À l'ouest de Chaynat, les participants ont ensuite pu se rendre sur le site de l'ancienne commanderie d'Olloix, dont subsistent des éléments du logis du commandeur, un pan de muraille et les restes d'une tour, malheureusement affligés de constructions parasites récentes. L'église paroissiale renferme surtout le gisant du grand prieur d'Auvergne Odon de Montaigu.



Le membre de La Sauvetat (Cl. JBV).

Ce sont les armes de ce dernier qui ornent encore le linteau de la grande tour centrale de La Sauvetat, dernière étape de la journée. Cette ville aux constructions concentriques si particulières avait été cédée au prieur d'Auvergne précité par Guigues VIII, dauphin de Viennois, en 1324. L'église paroissiale conserve une rare Vierge en majesté, en cuivre ciselé et émaillé qui fut offerte par fr. Odon de Montaigu en 1319, comme en atteste l'inscription gravée au dos¹. Il y a quarante ans, cette petite ville comptait encore nombre de maisons médiévales, mais très délabrées. L'intérêt qu'y prirent alors M. Jean-Pierre Courtet et son épouse, membres de notre société, les amenèrent à entreprendre le sauvetage de la totalité de ce site. Il créèrent une association qui, en moins d'une génération, a réussi à transformer complètement La Sauvetat, fortification collective mise en place par la communauté villageoise à la fin du Moyen Age sous l'administration des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Le Quartier fortifié de La Sauvetat est ainsi sorti progressivement de ses

ruines, avec une équipe soude de bénévoles qui, depuis 25 ans, consacrent chaque mois une semaine de travail à sa réhabilitation. Cinq importants bâtiments ainsi restaurés sont déjà ouverts aux visites guidées et servent de cadre aux animations du site. D'autres ont été mis à disposition d'associations.

Au XV^e siècle, la petite cité comportait neuf tours, défendant l'extérieur de la ville. Aujourd'hui seules deux sont encore visibles aux angles nord-est et sud-est. La tour située à l'angle sud-ouest et une partie du rempart côté ouest ont été entièrement reconstruits par l'association sur des bases archéologiques découvertes au début des années 1990. Le rempart constitue la façade orientale de la maison dite « des forts », qui a été également entièrement restaurée, avec son décor du XIV^e siècle. Sa dénomination et protection comme « Maison des Forts » en 1997, en partenariat avec l'Ecole

d'Architecture de Clermont-Ferrand, a permis de préciser sa fonction et ses objectifs. Le mur occidental de la « maison Vaudel » constitue quant à elle une partie du rempart intérieur, qui participe à la seconde ligne de fortification, sa construction étant adossée à la deuxième porte de ville, le bâtiment présentant des aménagements de la fin du XVI^e siècle, avec un bel escalier en vis et une cheminée au décor peint. L'association *Les Amis de la Commanderie* souhaite la consacrer à l'histoire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et a commencé à en présenter un premier intéressant volet, de la création de l'Ordre à Jérusalem jusqu'à son implantation à Malte. C'est donc sur une note très positive que s'est achevée cette journée, par la visite détaillée des nombreux édifices d'un important membre d'une commanderie des Hospitaliers que nos deux sociétaires, artisans de cette renaissance, nous ont fait découvrir avec un enthousiasme justifié.

Deux autres journées de visites sont prévues, l'une en juillet autour de la commanderie de Compsières et de ses membres, l'autre fin octobre, en Bourgogne.

J.B.V.

¹ Pour la description de cette Vierge, comme sur son commanditaire, on renvoie à Jean-Bernard de Vaivre, « Odon de Montaigu, prieur d'Auvergne de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au XIV^e siècle », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 1992, p. 577-614.